

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 20 SEPT. 2022



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Le conseil de quartier s'est tenu le 20 septembre 2022 à la Calypso. D'après la fiche de présence, 57 personnes y participaient.

POINT SUR LE TECHNICENTRE DE LA SNCF

Hancès SASU, élue de quartier, rappelle que suite aux discussions du Maire avec la SNCF, **cette dernière s'est engagée à prendre des mesures pour minimiser les nuisances occasionnées pour les riverains et à réduire le nombre de passages de camions sur la RD 38.**

Matthias FONDENEIGE, élu qui a assisté à la dernière réunion du mois de juin avec la SNCF indique que celle-ci a pris des mesures avec la **création d'une centrale à béton sur le site ; un pont transbordeur pour le sable ; une évacuation par voie ferroviaire des gravats.** Il semble qu'un comptage ait été discuté en réunion entre la SNCF et la mairie et que les lieux et période de comptage restent à déterminer.

Il est rappelé que la SNCF est prête à venir lors d'un prochain conseil de quartier pour échanger avec les habitants.

Certains habitants demandent si le cahier des charges est consultable ?

POINT SUR LE CENTRE DE SANTÉ

Les médecins, à l'initiative de ce centre, proposent de venir donner des informations au cours du 1er semestre 2023, lors d'un prochain conseil de quartier.

Plusieurs habitants s'interrogent sur les problèmes de stationnement pour la patientèle et les parents de la future crèche.

POINT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « CIRCULATION ET STATIONNEMENT »

Sylvain DELANGUE, habitant-référent, présente l'état d'avancement des travaux de ce groupe thématique.

Retrouvez les propositions de changements du groupe de travail en annexe du compte-rendu.

À la suite des discussions, un vote est émis par les habitants se prononçant sur les propositions : 16 pour, 18 contre, 21 abstentions.

POINT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE CULTURE, LOISIRS ET CADRE DE VIE

Questions abordées par ce groupe thématique :

- Qu'en est-il du devenir de la Calypso ?

Le conseil de quartier peut-il se prononcer sur celui-ci et proposer des solutions ?
Le pavillon sur la ferme pourrait-il être rénové et servir de lieu pour le jardin partagé ?
Si la Calypso peut être utilisée par les associations du quartier, quelles activités pourraient être envisagées (événements musicaux, ateliers, réunions, etc...) ?

Il est rappelé par Hancès SASU, élue de quartier, que **le devenir de la Calypso fait l'objet d'une réflexion de la part de la Municipalité et que toutes les demandes des associations pour l'occupation de cet espace sont recensées par le service Développement Local et Citoyenneté (DLC).**

- La municipalité s'est félicitée que la friche de 3 ha entre la voie ferrée et l'usine Renault ne sera pas cédée à des promoteurs. Est-il judicieux d'en faire une ferme bio (cf. pollution des sols) ? Le conseil de quartier peut-il faire des propositions ?
- Que sait-on sur le devenir de l'usine Renault ? Peut-on envisager sur cet espace, la mise en place d'un village d'artisans et un tiers lieu pour des activités culturelles avec ouverture vers les associations et habitants du quartier ?
- Tous les jeux pour les enfants de plus de 6 ans ont été dégradés et fermés par des barrières depuis le mois d'avril. Quand seront-ils réparés ? Peut-il y avoir dans la ferme, un médiateur qui pourrait empêcher la détérioration des structures ? Comment est gérée la présence dans la ferme de nombreux cars de centre de loisirs des villes environnantes ?

Hancès SASU indique que la réparation des jeux est prévue en septembre.

POINT SUR LES DOLÉANCES

- **Déplacement du terrain de pétanque du chemin d'exploitation** : suite à de nombreuses plaintes de riverains du fait de nuisances sonores occasionnées par les pratiquants de pétanque, le Maire avait décidé de déplacer ce terrain. De nombreux habitants font part de leur désaccord sur ce déplacement. Un courrier sera adressé au Maire.
- **Le problème de sécurité** (squats, cambriolages...) signalé précédemment par une habitante, 72 avenue de Villeneuve St Georges semble perdurer, alors que cette personne a été reçue par un responsable de la Police municipale.

- Le squat 10/14 rue Camille Desmoulins est particulièrement suivi par la **Directrice Prévention Sécurité de la ville qui a demandé l'intervention de la force publique pour l'expulsion des occupants.**
- Le sens interdit rue de la Paix n'est pas respecté par un grand nombre d'automobilistes. **Signalement est fait à la Police municipale.** Cette dernière sera invitée à assister au prochain conseil de quartier. Elle pourra ainsi faire un point sur la répartition des compétences entre Police municipale et Police nationale.
- Un habitant fait des **propositions pour faire des économies d'énergie : extinction de l'éclairage public sur la ville entre 1h30 et 4h30 du matin ;** éteindre les projecteurs éclairant le centre de loisirs des Gondoles.
- **Problème de moustiques tigres** rue du Bel Air : renseignements pris auprès du service Hygiène de la ville. **Il apparaît que l'Agence Régionale de Santé est en train de procéder à des prélèvements pour pouvoir intervenir sur ce problème dans la rue du Bel Air et les rue attenantes.** Pour les problèmes de rats et cafards, les habitants doivent contacter le service Hygiène de la mairie.

INFORMATION SUR LA CORONAPISTE

Alors que la suppression de la coronapiste avait été annoncée, il apparaît que le Maire a été informé par le Département que celle-ci était maintenue pour le moment. Une pétition demandant la suppression de la coronapiste a été initiée par un habitant-référent des Gondoles Nord et sera diffusée sur l'ensemble du quartier des Gondoles.

Le conseil de quartier se termine à 21H30.

Le prochain conseil de quartier est fixé au mercredi 23 novembre à 19H à la Calypso.

ANNEXES

Propositions de changements - 20/09/2022

Introduction

Ce document est issu des réflexions du groupe de travail Stationnement et Circulation du quartier des Gondoles Sud.

Il est complété par les plans : "état existant" et "propositions".

Problèmes prioritaires

- Non résidents qui passent par l'intérieur du quartier
- Vitesse excessive
- Stationnements manquants

Propositions

Contraintes prises en compte :

- Laisser passer les bus pour accès aux infrastructures (ex : stade, ferme)
- Limiter les contraintes pour les riverains

Propositions de changements :

- Rue H Corvol
 - Création d'un sens unique r H Corvol entre Noël et Alsace Lorraine, autorisé dans le sens vers rue Villeneuve Saint Georges
 - Autoriser les cars à prendre le sens interdit
 - On accepte d'avoir à faire le tour par les rues J Baudin et rue Noël pour venir à la Calypso
 - On laisse en double sens le reste de la rue H Corvol
- Rue Alsace Lorraine
 - On laisse en double sens
 - Création de stationnements en pleine route pour ralentir la circulation entre Jean Baudin et Av. victor Hugo
 - Peut-être 13 places de stationnement à gauche et à droite pour créer alternance
- Ajout de sens uniques :
 - Jean Bouin : circulation vers le quartier

- Calmette : circulation vers l'avenue
- Chasse : circulation vers le quartier
- Dans ces rues, déplacement des passages piétons pour traverser rue traversière afin que les automobilistes voient mieux les piétons
- Autoriser les stationnements des deux côtés là où on transforme les double-sens en sens unique là où cela permet de gagner des places de stationnement

Important :

- Besoin d'informations à l'avance et prévention pour la mise en place et de police pour accompagnement au début lorsque les changements deviennent effectifs

Demandes complémentaires

- Radars av Villeneuve Saint Georges :
 - Déplacer les radars en amont de rue H Corvol (objectif : que les radars ne soient pas un prétexte pour passer par l'intérieur du quartier)
- Commerçants r V Hugo :
 - Stationnements pour les clients des commerçants r V Hugo :
 - Transformation de places libres en places de stationnement 15 min pour les clients des commerçants sur l'av V Hugo
 - Objectifs :
 - Laisser des places libres pour éviter stationnement en double file
 - Etre strict sur l'interdiction des stationnements en double file av V Hugo
 - Garder la piste cyclable entre le pont et r de la Chasse
- Vélos :
 - Interdire les contresens vélo là où c'est très étroit car trop dangereux (ex : rue Noël)
- Verbalisation :
 - Etre cool sur les PV sur pour les stationnements sur les bateaux
 - Etre strict sur les PV sur les angles du rue et les passages piétons

ETAT EXISTANT



